



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

37 Boulevard Salvador Allende 44800 ST HERBLAIN - ☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 22 MARS 2012

2012-13 FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS, REMISE EN ETAT TECHNIQUE ET DESTRUCTION - GROUPEMENT D'ACHAT

L'an deux mille douze, le jeudi 12 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 16 mars 2012, s'est réuni salle du conseil municipal, à la mairie de Derval, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 18
Votants : 18

Titulaires présents :

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Suppléants présents :

Monsieur Michel BOUYER, délégué du collège électoral Loire Divatte

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul LOYER

Délibération affichée : le 23 mars 2012

2012-13 FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS, REMISE EN ETAT TECHNIQUE ET DESTRUCTION - GROUPEMENT D'ACHAT

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 8,

Depuis plusieurs années, le SYDELA s'est associé avec d'autres syndicats départementaux d'énergie de la région ouest au sein d'un groupement de commande. L'objet de ce groupement est la fourniture de transformateurs, remise en état technique et destruction.

La mutualisation des achats est propice à diminuer le coût des fournitures et services ainsi qu'à améliorer l'efficacité de la commande publique. Dans la mesure où le marché actuel, conclu dans le cadre d'un groupement arrive à son échéance fin 2012, il est proposé de lancer une nouvelle procédure pour l'année 2013, renouvelable en 2014, toujours sous la forme d'un groupement de commande.

Les personnes publiques suivantes ont souhaité à nouveau se grouper pour répondre à leurs besoins :

- Le Syndicat Départemental d'Energie de Maine et Loire (SIEM),
- Le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF),
- Le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37),
- Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et Cher (SIDELC 41),
- Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Mayenne (SDEGM),
- Le Syndicat Départemental d'Energie du Morbihan (SDEM 56),
- Le Département de la Sarthe (CG72),
- Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée,
- Et le SYDELA.

Ce nouveau marché public sera décomposé en 9 lots ci-après énumérés :

| | |
|----------------|---|
| Lot n°1 | Transformateurs sur poteau à diélectrique liquide avec protection coupure intégrée (Type haut de poteau H61) (50, 100, 160 kVa) |
| Lot n°2 | Transformateurs cabine préfabriquée avec protection coupure intégrée (Type PSS TPC) (160, 250 kVa) |
| Lot n°3 | Transformateurs cabine préfabriquée avec protection coupure intégrée (Type PSS TPC) (100, 160, 250 kVa) classique |
| Lot n°4 | Transformateurs cabine à pertes réduites (100, 160, 250 kVa) |
| Lot n°5 | Transformateurs cabine préfabriquée (400, 630 kVa) |
| Lot n°6 | Transformateurs cabine à pertes réduites (400, 630 kVa) |
| Lot n°7 | Postes de transformation rural compact simplifié (type PRCS TPC) (50, 100, 160 kVa) |
| Lot n°8 | Remise en état technique |
| Lot n°9 | Destruction |

Il est proposé que le SIEML soit le coordonnateur du groupement de commandes, et qu'à ce titre, il ait pour mission de gérer, au nom et pour le compte des membres du groupement et en concertation avec eux, l'ensemble des opérations de passation du marché public,

Les besoins propres du SYDELA ont été retracés dans le document ci-joint (annexe 2).

Le Comité décide, à l'unanimité :

- De l'adhésion du SYDELA au groupement de commandes constitué des 9 personnes morales de droit public précitées,
- D'approuver la convention constitutive du groupement jointe en annexe 1 et d'autoriser M. le Président à la signer,
- D'autoriser le lancement, par le coordonnateur du groupement, d'un marché public conclu pour une durée d'un an (2013), renouvelable une fois, selon la procédure de l'appel d'offres européen, pour la fourniture de transformateurs, remise en état technique et destruction, pour répondre aux besoins définis ci-dessus et en annexe 2.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Bernard CLOUET

